



## LE POUVOIR POLITIQUE : DE L'OMBRE A LA LUMIERE

**Henri Joël DEGUE**

Docteur en Ethique, Philosophie Morale et Politique

[dejhory@gmail.com](mailto:dejhory@gmail.com)

&

**Eustache Roger Koffi ADANHOUNME**

Professeur Titulaire des Universités du CAMES en Ethique, Philosophie Morale et Politique.

Laboratoire de Recherches sur les Dynamiques Démocratiques en cours en Afrique (LaReDDA)  
/ Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

[Adanhounme\\_eustache@yahoo.fr](mailto:Adanhounme_eustache@yahoo.fr)

### Résumé

L'homme en général et l'homme politique en particulier est obscur. En lui, se trouvent des éléments cachés, réprimés, voire inconscients, qui échappent parfois à la lumière de la raison. C'est pourtant cet homme obscur qui est appelé à gérer les affaires publiques et, des décisions prises aux actions menées, on se demande ce qui le motive. Cette part d'ombre de l'homme politique est en corrélation avec la notion du pouvoir et la philosophie morale et politique.

Cette étude cherche à examiner non seulement les aspects cachés des personnages politiques, mais également ceux du domaine du pouvoir, en utilisant une approche critique et littéraire. Dit autrement, il s'agit d'explorer la nature obscure du pouvoir politique et de ceux qui l'incarnent, la pluralité et la complexité souvent contradictoires et tragiques des hommes au visage d'ange, mais à la psychè inconsciente remplie de désirs instinctifs et de pensées inacceptables par la raison et la conscience. En d'autres termes, comment comprendre l'homme politique dans sa gestion de la chose publique, surtout lorsqu'elle tend vers l'absence de la pensée critique et la déshumanisation ? Que saisir de cette part d'ombre du pouvoir pour aider le pouvoir à être véritablement au service du plus grand nombre ?

Les résultats de cette étude montrent les dimensions de la part d'ombre de l'homme politique en général et du pouvoir en particulier. Elle attire l'attention des individus sur ces parts d'ombre afin qu'ils s'arment et jouent convenablement le rôle qui est le leur pour asseoir un pouvoir politique qui œuvre effectivement pour leur bien-être collectif.

**Mots clés:** Pouvoir politique, ombre, instinct, psychè inconsciente.

### POLITICAL POWER: FROM SHADOW TO LIGHT

#### Abstract:

Man in general and politician in particular is obscure. In him, there are hidden, repressed or even unconscious elements which sometimes escape the light of reason. It is however this dark man who is called upon to manage public affairs and, decisions taken to the actions carried out, one wonders what motivates him. This shadow of the politician is in correlation with power and moral and political philosophy.

This study seeks to examine not only the hidden aspects of political characters but also those in the field of power by using a critical and literary approach. In other words, it is a question of exploring the obscure nature of political power and those who embody it, the often contradictory and tragic complexity of men with the face of an angel but to the unconscious psychics filled with instinctive desires and unacceptable thoughts by reason and consciousness. In other words, how can we understand politicians in his management of public affairs especially when she tends towards the absence of critical thinking and dehumanization? What to seize this part of shadow of power to help power to be truly at the service of the greatest number?

The results of this study show the dimensions of the shadow of politician in general and power in particular. It draws the attention of individuals to these shadow shares so that they arrest and properly play the role that to establish them a political power which actually works for collective well-being.

**Keywords:** Political power, shadow, instinct, unconscious psychics.

### **Introduction**

Le pouvoir politique, contrairement à ce que nous voyons, n'est pas aussi transparent, aussi clair. Sur lui, plane une épaisse ombre constituée de fines couches lugubres et secrètes. Lorsqu'on s'y approche et qu'on tente de le sortir de l'ombre, on découvre qu'elle est hostile à la lumière. Malgré cela, nous avons jugé opportun d'explorer la part d'ombre sur le pouvoir politique à partir du thème intitulé : le pouvoir politique : de l'ombre à la lumière. Comment comprendre l'ombre qui plane sur le pouvoir politique ? Dit autrement, que cache le pouvoir politique et comment expliquer le comportement de ceux et celles qui l'incarnent dans leur complexité souvent contradictoire et tragiques avec une psychè inconsciente et obscure ? Qu'est-ce qui explique cette mutation dangereuse des détenteurs du pouvoir politique de l'ange au démon avec l'instauration d'un pouvoir de domination, d'oppression qui défigure les valeurs humaines les plus élémentaires ? Même dans le système démocratique censé assurer la justice sociale, comment comprendre la déshumanisation de ce pouvoir politique pourtant providentiel ?

#### **Objectif:**

Cette étude vise à:

- Mettre la lumière sur les forces de l'ombre qui dominent le pouvoir politique.
- Comprendre le degré de corruption du pouvoir politique sur celui ou ceux qui l'incarne(nt)

#### **Hypothèses de recherche**

- Le pouvoir en général et le pouvoir politique en particulier ont des aspects obscurs qu'il faut explorer pour comprendre leur fonctionnement.
- Le pouvoir ne corrompt pas, il révèle la vraie nature de celui qui le détient et l'exerce.

#### **Problématique**

La recherche du pouvoir en général et du pouvoir politique en particulier est l'objectif à atteindre par beaucoup d'individus pour pouvoir se réaliser et réaliser leur destin. Mais ce pouvoir n'est pas aussi simple à acquérir et à gérer. Il est entouré de points d'ombres épais qu'il faut connaître pour mieux s'engager. Quelle est la nature du pouvoir politique ? Quelle part d'ombre entoure-t-il ? Peut-on sortir ce pouvoir de l'ombre ou est-il condamné à y rester ?

## Méthodologie

Pour mener cette étude, nous avons adopté une double approche méthodologique. D'abord littéraire, nous sommes passés à une approche sociocritique. En d'autres termes, il s'est agi de partir d'éléments littéraires relatifs au pouvoir politique, à ses fondements pour en faire une critique de sa pratique dans la réalité et ainsi mieux comprendre les actions de ceux qui l'incarnent dans nos sociétés. Ces approches permettent de rester dans la dynamique philosophique d'interroger, de poser les problèmes de société et de susciter les réflexions qui impactent positivement le progrès social.

### 1. De la notion du pouvoir en général

Le pouvoir, dans sa forme primitive, s'entend comme force, puissance ou encore l'exercice d'une puissance, d'une autorité. G. Durozoi (2009, p.281) le définit comme institution exerçant autorité et, dans ce cas, il peut être religieux, traditionnel, politique, militaire, économique, etc.

Le pouvoir peut exister sous plusieurs formes. En politique, par exemple, il est la capacité d'un individu ou groupe d'individus à diriger, conduire ou organiser la vie et le fonctionnement d'une société. Dans ce cas précis, le pouvoir politique s'accommode des notions d'obéissance, de commandement.

En droit constitutionnel<sup>1</sup>, le pouvoir politique est la puissance d'impulsion, de prévision, de décision et de coordination qui appartient à l'appareil dirigeant du pays, en principe à l'Etat, c'est-à-dire aux gouvernants et qui permet de conduire la politique nationale. C'est un phénomène d'autorité qui implique une double relation : commandement et obéissance, raison pour laquelle il s'applique des gouvernants (commandants) aux gouvernés (obéissants).

Le pouvoir politique est caractérisé par la contrainte matérielle qui sert non pas à fonder le pouvoir, mais à le maintenir ; il est initial étant donné que tout part des dirigeants.

Enfin, il est une vocation globale, car l'autorité du pouvoir s'applique à tous et peut porter sur tous les domaines comme ceux précédemment cités. De nos jours, le pouvoir politique est institutionnalisé : il s'est dissocié de la personne des gouvernants pour se porter sur une entité qui lui sert de soutien, soit l'Etat depuis le XVe siècle. Cette évolution est capitale, car la compétence des dirigeants n'a de sens que de par leurs fonctions. Autrement dit, les dirigeants ne sont que des dépositaires provisoires du pouvoir.

En démocratie, le pouvoir en tant qu'exercice de l'autorité suprême appartient non aux gouvernants, mais au peuple souverain qui, par élection, le délègue à un individu ou groupe d'individus pour agir en son nom et pour son bonheur. Seulement dans la réalité, le pouvoir politique démocratique ne s'est jamais préoccupé du bonheur collectif. Il n'existe que pour satisfaire les intérêts partisans, surtout de ceux qui le maintiennent dans l'ombre. Même les contre-pouvoirs politiques sont engloutis par le pouvoir politique central en en sont devenus les caisses de résonance au grand malheur du peuple qui, selon A. Nouhouayi (1998, p.11), exaspéré par le mauvais traitement sous les régimes autocratiques et totalitaires, ont jeté leur dévolu sur la démocratie devenue leur rançon pour accéder au bonheur.

<sup>1</sup> Voir à cet effet sur <https://www.droit-cours.fr/pouvoir-politique-notion/> consulté le 17 juin 2025 à 17h28

### 1-1. *La logique du pouvoir*

Le pouvoir en général et le pouvoir politique en particulier fonctionnent suivant une logique que P. Ricoeur (1955, p.271) qualifie d'implacable de l'action politique. C'est une logique des moyens, une pure technique de l'acquisition et de la conservation du pouvoir. La logique du pouvoir est la violence non pas vaine, non pas de la frénésie mais la violence calculée et limitée, mesurée par le dessein même d'instaurer un État durable.

P. Ricoeur (1955, p.271) souligne que c'est ainsi que sont nés toutes les nations, tous les pouvoirs et tous les régimes.

Cette logique du pouvoir dont parle P. Ricoeur n'est pas nouvelle, elle était déjà développée par N. Machiavel (1978, pp. 386-387) et (1980, pp. 107-108). Il soutenait que la seule question qui importe en politique est la durée du gouvernement et pour que ce dernier dure, le Prince nouveau peut espérer dominer l'ambivalence de ses sujets, en même temps que l'imprévisibilité de la fortune grâce au pouvoir de la ruse.

Le pouvoir politique ne s'intéresse pas ce qui se passera à la fin. Quand on l'exerce, on se croit invincible, immortel et éternel. La seule chose qui fait peur à celui qui exerce le pouvoir politique, c'est la chute de son pouvoir. C'est pour cela qu'il fait tout pour le conserver, l'étendre.

De là, nous pouvons déjà commencer à voir une dimension de l'ombre du pouvoir politique qu'est cette guerre permanente pour se conserver et assurer sa durabilité. Nous verrons dans la suite de cette étude d'autres aspects de cette part d'ombre caractéristique du pouvoir politique.

### 1.2. *La psychè du détenteur du pouvoir*

La psychè désigne l'essence, le générateur psychologique des actions humaines. Pour C. G. Jung (2021, p.405), le mot désigne la totalité des processus psychiques, conscients et inconscients qui sous-tendent les différentes actions de l'homme. La psychè est un composé de l'égo (centre de l'identité et de la continuité) ; l'inconscient personnel (informations oubliées ou refoulées) ; l'inconscient collectif (une strate plus profonde de l'inconscient constituée d'archétypes universels partagés par l'humanité).

Nous parlons de psychè du détenteur du pouvoir politique ici pour mettre en exergue l'ensemble des éléments psychiques conscients comme inconscients qui déterminent les actions de ceux et celles qui détiennent le pouvoir politique.

La politique et les politiciens. Certains entrent avec faste, d'autres en sortent également avec faste. Seulement, ceux qui applaudissent ou condamnent ne savent rien des motivations de ceux qui entrent ou claquent la porte. La psychè de l'homme politique est lourde et très complexe. L'homme politique même s'étonne parfois de cette psychè. Sous le soleil, il voit son ombre projetée et se méconnaît, mais son seul souci, c'est comment accéder au pouvoir et le conserver. Le pouvoir politique donne des ailes, il creuse également des trous voire des tombes.

On a de tout temps affirmé que le pouvoir corrompt, le pouvoir absolu corrompt absolument,<sup>2</sup> mais lorsqu'on y voit de plus près, le pouvoir politique ne nous change pas, il révèle ce que nous étions ou si vous voulez ce que nous avons toujours été. Un mouton qui devient chef ne se met pas à dévorer, parce que ce n'est pas sa nature. Par contre, un

---

<sup>2</sup> Selon lord Acton dans une lettre à l'évêque Mandell Creighton (1887) met en avant le fait que le pouvoir, quelle que soit sa forme, a une tendance à corrompre ceux qui le détiennent. Ainsi, plus le pouvoir est détenu (absolu), plus la corruption est susceptible d'être totale et dévastatrice.



loup qui devient chef va toujours dévorer puisque c'est cela sa nature dès le départ. Le problème, c'est à qui remettre le pouvoir ? Comment savoir d'avance s'il est un loup ou un agneau ?

Il y a très souvent sous nos yeux et dans nos Etats des brouilles entre des individus que tous voyaient comme des frères siamois et l'on tire comme conclusion que c'est le pouvoir qui aurait corrompu quelqu'un qui s'est mis à nuire à l'autre. Certains jurent que c'est le pouvoir même qui le demande et non la morale. Pour notre part, cela n'est pas absolument vrai. Si les uns deviennent le bourreau des autres, c'est que, dès le départ, il était un loup caché sous la peau d'un agneau que le pouvoir politique finalement révèle. Mais dans le cas d'espèce, il faut comprendre qu'en politique, il y a beaucoup d'intrigues orchestrées par chacun et ayant des objectifs précis qu'il convient de comprendre pour sortir le pouvoir politique de l'ombre. Il faut, comme le dit Descartes (2000, p.45) éviter soigneusement la précipitation et la prévention et ne rien comprendre de plus que ce qui se présente si clairement et si distinctement à soi, de sorte que nous n'ayons aucune occasion de le mettre en doute.

Le démon politique est rusé et très habile. Il se plait dans l'ombre et est très hostile à la lumière. Lorsqu'il prend possession de quelqu'un, ce dernier se révèle à lui-même et aux autres, devient double et complexe.

### *1.3. Le pouvoir entre autorité et fermeté*

Dans son ouvrage intitulé *Ethique et politique*, C. Paris (1984, p.211) fait une clarification importante au sujet de la notion du pouvoir. Pour lui, le pouvoir désigne un terme fondamental en philosophie politique et pour le comprendre, il faut le distinguer de la notion d'autorité. Ainsi, écrit-il « le pouvoir est cette capacité pour son détenteur de plier autrui à sa volonté. L'autorité est un attribut d'une organisation sociale (famille, école, gouvernement...) dans laquelle on accorde du pouvoir à quelqu'un parce qu'on lui reconnaît une compétence particulière ».

Par ailleurs, C. Paris (1984, p.211) montre qu'en l'absence d'une loi internationale reconnue, les relations entre Etats sont généralement des relations de pouvoir. Mais celles entre les individus ou groupes d'individus de même société sont celles d'autorité du fait qu'elles sont assujetties à la règle de la loi ou de la tradition. C. Paris (1984, p.211) finit par préciser qu'en démocratie libérale, ce qui donne de la légitimité au pouvoir politique, est le respect des principes démocratiques tels que les élections, la souveraineté du peuple...

### *1.4. Le pouvoir entre répression et transgression*

Le pouvoir n'est rien et n'aurait aucun sens s'il ne réprime pas et ne transgresse pas certaines dispositions mêmes légales qui se dressent contre son affirmation. Le propre d'un pouvoir surtout politique, c'est d'œuvrer à sa conservation et, pour ce faire, il est loisible à son détenteur de châtier tout contrevenant, de violer les principes élémentaires qui limitent son champ d'action. Le droit, les lois ne sont respectés que lorsque cela participe à la conservation, l'affermissement et la pérennisation du pouvoir et de ses acquis. Et Alain (1921, p.79) le souligne bien en ces termes : « j'ai appris que tout pouvoir pense continuellement à se conserver, à s'affirmer, à s'étendre ».

On a de tout temps pensé que les organisations régionales, sous-régionales et internationales telles que la CEDEAO, l'Union africaine, l'ONU avaient un impact réel sur les États, mais, quand on observe bien leur fonctionnement, on constate que certains États éprouvent du plaisir à les défier au nom d'une souveraineté interne ou intérieure : la CEDEAO décide d'une sanction contre le Niger, le Mali et le Burkina Faso, le Togo, signataire de ladite sanction, refuse de l'appliquer quelques jours plus tard. Un groupe de travail des Nations Unies, après étude des conditions d'arrestation et de détention de monsieur Joël Aïvo et de madame Réckya Madougou, demande au gouvernement du Bénin de les libérer parce que leur détention serait arbitraire, mais le gouvernement n'a pas exécuté.

Ces exemples sont légion et montrent comment le pouvoir politique est celui de la répression et de la transgression. Or, cette logique, cette passion qui a pour finalité la conservation du pouvoir est, selon Alain (1921, pp.79-80) la source de tous les maux humains.

Non pas parce que l'esclave en devienne plus mauvais ; tout au contraire il apprend à dominer les vifs mouvements de l'orgueil et il approche malgré lui de l'heureuse égalité. Mais c'est le maître qui devient méchant par l'exercice du pouvoir absolu. Méchant d'abord parce qu'il prend ses inférieurs comme des instruments et outils. Méchant enfin par la colère qui lui gâte l'estomac. Et selon mon opinion, tous les sentiments guerriers viennent d'ambition, non de haine ; jusqu'au plus haut degré du pouvoir qui se trouverait être bientôt le plus haut degré de dépendance, si la guerre et la menace de guerre n'imposaient une obéissance sans discussion. En sorte que tout pouvoir aime la guerre, la cherche, l'annonce et la prolonge, par un instinct sûr et par une prédilection qui lui rend toute sagesse odieuse.

## **2. Le pouvoir politique : un instrument au service du bien-être collectif**

La vocation première du pouvoir politique n'est pas de maintenir les hommes dans l'esclavage, de les soumettre ou encore de les réduire à un objet quelconque. C'est une puissance qui doit assurer la paix et B. Spinoza (1965, pp.329-330) le souligne amplement. Pour lui,

La fin de l'État n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'être raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, mais au contraire, il est institué pour que leur âme et leur corps s'acquittent en sûreté de toutes leurs fonctions, pour qu'eux-mêmes usent d'une Raison libre, pour qu'ils ne luttent point de haine, de colère ou de ruse, pour qu'ils se supportent sans malveillance les uns les autres. La fin de l'État est donc en réalité la liberté.

Par cette pensée, Spinoza nous montre que la rationalité et la légitimité du pouvoir d'État résident dans le fait que la société qui le fonde, en tant que communauté juridique ou État de droit doit avoir pour finalité la sûreté la liberté des individus. Il ne peut en être autrement puisque les hommes ne se sont pas mis ensemble pour se nuire mais pour mieux vivre en unissant leur force pour se protéger, s'entraider, se conserver.

Dans la même logique, J. Locke (1967, pp.277-278) dira :



Cependant, quoique ceux qui entre dans une société, remettent l'égalité, la liberté, et le pouvoir qu'ils avaient dans l'Etat de nature, entre les mains de la société, afin que l'autorité de législative en dispose de la manière qu'elle trouvera bon, et que le bien de la société requerra ; ces gens-là, néanmoins, en remettant ainsi leurs privilèges naturels, n'ayant d'autre intention que de pouvoir mieux conserver leurs personnes, leurs libertés, leurs propriétés (car, enfin, on ne saurait supposer que des créatures raisonnables changent leur condition, dans l'intention d'en avoir plus mauvaise), le pouvoir de la société ou de l'autorité législative établie par eux ne peut jamais être supposé devoir s'étendre plus loin que le bien public ne le demande.

Ainsi, qui que ce soit a le pouvoir législatif ou souverain d'une communauté, est obligé de gouverner suivant les lois établies et connues du peuple, non pas des décrets arbitraires et formés sur-le-champ ; d'établir des juges désintéressés et équitables qui décident les différends par ces lois ; d'employer les forces de la communauté au-dedans, seulement pour faire exécuter ces lois, ou au-dehors pour prévenir ou réprimer les injures étrangères, mettre la communauté à couvert des courses et des invasions ; et en tout cela ne se proposer d'autre fin que la tranquillité, la sûreté, le bien du peuple.

Nous pouvons retenir que le pouvoir politique, même s'il suit une logique belligérante, doit reposer sur la raison, la justice, la légalité et concourir au bonheur des individus. Il ne doit point être ce pouvoir illusoire, cette contradiction entre l'intérêt particulier et l'intérêt collectif qui amène, selon K. Marx et F. Engels (1966, pp.49-50), l'intérêt collectif à prendre, en qualité d'Etat, une forme indépendante, séparée des intérêts réels de l'individu et de l'ensemble et à faire en même temps figure de communauté illusoire.

Le pouvoir politique ne doit pas non plus être synonyme de domination et de ce que M. Bakounine (1975, pp.366-367) qualifie d'assujettissement des masses et, par conséquent, leur exploitation au profit d'une minorité gouvernante quelconque.

### 3. Parts d'ombre du pouvoir politique

Nous avons, dans nos précédentes analyses, tenté de sortir de l'ombre le concept du pouvoir politique et de mettre la lumière sur une de ses caractéristiques fondamentales : la violence. Dans cette partie, nous allons explorer d'autres aspects cachés du pouvoir politique, tels que les mains invisibles, les réseaux d'influence non constitutionnels et les loges ou l'obscurantisme.)

#### 3.1- Les mains invisibles

La notion de mains invisibles a été utilisée par Adam Smith dans ses ouvrages *Richesse des Nations* (1776) et *La théorie des sentiments* (1759). Elle désigne de façon métaphorique la manière dont les actions individuelles motivées par les intérêts personnels contribuent inconsciemment au bien-être collectif. Les mains invisibles aux yeux de Smith représentent le moteur du progrès, car, sous l'action d'une main invisible, les individus, poursuivant leurs intérêts personnels, participent à la promotion de l'intérêt collectif.

Nous utilisons le concept ici pour décrire les facteurs externes qui incitent un individu exerçant le pouvoir politique à agir dans l'intérêt collectif, tout en défendant ses propres intérêts. Il est exagéré de prétendre qu'un dirigeant politique ne cherche que le

bien-être de son peuple : des motivations personnelles peuvent être dissimulées (la volonté de laisser une trace dans l'histoire, de corriger une injustice personnelle, de donner un sens à sa vie, etc

Ces intérêts, au départ personnels, trouvent dans leur réalisation d'autres aspirations populaires légitimes : la correction d'une injustice vécue par le détenteur du pouvoir politique peut parfaitement rencontrer l'adhésion populaire à une justice équitable, à une bonne gouvernance voulue par le peuple.

### 3.2- La pesanteur de l'histoire et la force du destin

Personne n'accède au pouvoir sans raison valable. Cette dernière peut être consciente ou inconsciente. Mussolini Bénéto, fondateur du fascisme italien, est connu pour son autoritarisme, puisque durant son règne, il a instauré un pouvoir totalitaire et supprimé tous les partis d'opposition. Nationaliste exacerbé, Mussolini n'avait d'yeux que pour la grandeur de l'Italie et, tout en travaillant à restaurer son prestige impérial, il œuvrait aussi à son charisme personnel (galvaniser les masses à travers les médias, manipuler l'opinion publique pour renforcer son autorité et promouvoir son idéologie.

De même, le pouvoir de Mandela n'était pas sorti du néant. Il a été forgé par ces nombreuses mains invisibles qui, durant des années, ont consolidé son courage et sa résilience (27 ans de captivité sans jamais renoncer à son combat contre l'apartheid). Il avait une vision et était déterminé à unifier son pays l'Afrique du Sud. On lui reconnaît son humilité et son empathie, car il était accessible et proche de son peuple malgré son statut de Président de la République. Déterminé à promouvoir la paix, il travaillait à rassembler les groupes divisés ; il prônait la vérité et l'honnêteté.

Ces caractéristiques de Mussolini et de Mandela ne sont pas *ex nihilo*, elles viennent d'une ou de plusieurs mains invisibles qui agissaient consciemment ou inconsciemment. Les deux hommes n'ont cependant pas la même notoriété et ne sont pas aimés de la même manière. Si Mussolini est synonyme de terreur, de violence et de répression, Mandela, à son tour, était humble, rassembleur, accessible. Il vivait dans son peuple et pour son peuple. Il servait certes son propre nom, mais ce dernier était confondu au peuple. Ainsi, en laissant son nom dans l'histoire, il y a laissé positivement le nom de son peuple parce que ces actions s'accommodaient de l'aspiration du peuple sud-africain de l'époque et au-delà.

Ibrahim Traoré (Burkina Faso) et ses pairs de l'Alliance des Etats du Sahel Abdouramane Tiani (Niger), Assimi Goïta (Mali) n'ont pas accédé au pouvoir de façon gratuite. Ils sont guidés par la pesanteur de l'histoire et la force du destin qui les forcent à devenir les porte-voix d'une Afrique nouvelle et décomplexée. A l'instar des figures emblématiques telles que : Sékou Touré, Kwamé Nkrumah, Thomas Sankara, Muhamar Kadhafi, ils incarnent à leur manière l'espoir de l'Afrique, un continent en quête d'indépendance et de légitimité, ceci en désaccord avec le passé malheureux du continent. Le poids de l'histoire et la force du destin sont alors très déterminants dans la constitution et l'affermissement du pouvoir, surtout politique.

Il en est de même pour tous les hommes détenteurs du pouvoir politique : ils sont des êtres qui, comme le souligne F. Hegel (1965, pp.107-111-129) agissent sous le couvert de la Raison Absolue à l'œuvre dans l'histoire. L'ambition, le pouvoir, les guerres, les désaccords, les révoltes sont instrumentalisées par la Raison pour accomplir ses fins. C'est ce que F. Hegel (1965, pp.107-111-129) appelle Ruse de la raison qui exprime avec force une ontologie rationaliste de l'histoire. La puissance du destin dans

l'exercice du pouvoir politique échappe souvent à la compréhension du peuple ainsi qu'à ceux qui le détiennent.

### 3.3. *Les réseaux d'influences non constitutionnels*

En général, ceux qui détiennent le pouvoir politique ne s'affichent pas ; ils sont dans l'ombre et agissent. C'est dans l'ombre qu'ils sont forts. Ce sont des réseaux d'influences non constitutionnels : ils peuvent faire fléchir un président, un ministre ou un élu local, ils peuvent proposer des individus à nommer à divers postes (ministères, directions centrales, secteurs ou régies financiers etc. Ce sont « des faiseurs de rois » qui n'étendent leur empire ou pouvoir qu'à partir de ces réseaux d'individus qui leur sont redevables et qui, en son temps, seront capables de leur ouvrir certaines portes. Avant son accession au pouvoir, l'homme d'affaires béninois Patrice Talon était très actif politiquement, mais ne s'est jamais affiché comme appartenant à tel ou tel parti politique. Devenu président de la République, il a reconnu avoir joué de rôles déterminants dans certains régimes, comme celui de son prédécesseur Boni Yayi.

Sous le second et dernier mandat constitutionnel du Président Talon, par le biais du dossier de tentative de coup d'Etat, l'homme d'affaires Oliver Boco, très proche pour ne pas dire frère siamois du Président Talon, a été reconnu comme quelqu'un qui pouvait influencer les positionnements, les nominations ainsi que certaines décisions qui engageaient la vie de la République du Bénin et qui s'en attribuait le mérite<sup>3</sup>.

Dans son livre récemment publié, R. Bourgi (2024, p.11) parle non seulement de son réseau de messagers occulte, mais aussi démontre comment des personnalités africaines contribuent aux campagnes et à l'élection des présidents français. R. Bourgi (2024, p.297) écrit à cet effet : « Pendant des années, j'avais aidé à convoier des millions d'euros en cash pour les principaux responsables politiques français, lesquels bénéficient d'une impunité totale ». R. Bourgi (2024, p.305) confirme que Abdoulaye Wade, alors Président de la République sénégalaise, avait participé au financement de la présidentielle française de 2002 et Kadhaïf celle de 2007 comme bien d'autres chefs d'Etats du continent du « Club » *sélect* : Omar Bongo du Gabon, Denis Sassou Nguesso du Congo, Blaise Compaoré du Burkina Fasso (R. Bourgi, 2024, p.185). Ceux qui, à un moment donné s'y opposent, se font « vitrifier » comme Laurent Gbagbo en 2010 (R. Bourgi, 2024, p.285)

Ces réseaux existent partout et sont constitués d'hommes d'affaires, d'entrepreneurs comme ceux mentionnés par R. Bourgi (2024, pp.250-254) et autres. Ceux que R. Revel (2020) appelle les visiteurs du soir qui chuchotent des choses à l'oreille du Président. Tous ces éléments montrent que le pouvoir politique n'est pas exclusivement détenu par celui qui est élu ou nommé, mais par un réseau d'individus qui, tout en sauvegardant ses intérêts propres, travaillent pour le peuple.

### 3.4. *L'ombre des forces occultes et des loges sur le pouvoir politique*

Il existe une forte emprise des loges et couvents sur le pouvoir en général et politique en particulier. Dans une étude récemment réalisée, K. Dirk (1997, p.26) montre cette emprise en ces mots :

La croyance aux forces occultes a un impact profond sur l'éthique ainsi que sur la pensée et l'action des Africains. Par exemple, il joue un rôle crucial dans l'engagement

<sup>3</sup> <https://www.jeuneafrique.com> du 14 mars 2025 consulté le 25/07/2025 à 18h03 ou <https://lematinal.bj> du 15 mars 2025 consulté le 25/07/2025 à 18h20

des groupes sociaux en conflit en Afrique subsaharienne. Ses effets ne se limitent pas au secteur privé ou à la société civile, mais la croyance affecte également la classe politique et l'appareil d'État. Les systèmes de croyance occulte sont un déterminant essentiel du processus de prise de décision des politiciens et des fonctionnaires africains à tous les niveaux, du chef de l'État et de son gouvernement jusqu'au maire du village ou au l'agent de vulgarisation d'État. Il est évident que cet effet a des implications importantes pour le processus de construction de l'État en général et le processus actuel de démocratisation en Afrique en particulier.

Nous pouvons déduire par-là que, dans le processus d'acquisition et de gestion du pouvoir politique surtout, les forces occultes sont omniprésentes et cette corrélation entre le pouvoir politique et les forces occultes ne date pas de nos jours.

En effet, depuis les temps anciens, les rois du continent, pour maintenir leur pouvoir, l'étendre composent avec des personnes détentrices de pouvoirs surnaturels pouvant les aider à anticiper, prévenir et combattre les attaques ennemies. On pense à tort qu'à l'ère de la modernité, cette croyance a cessé d'exister. Or, pour K. Dirk (1997, p.25) la croyance aux sorcières n'est pas une relique disparue de l'époque précoloniale, dont la pertinence est désormais limitée à quelques groupes ou régions ethniques dans les coins les plus reculés. Largement indépendante de l'orientation religieuse ou du niveau d'éducation, cette croyance - dans toutes les classes sociales - est toujours un déterminant essentiel de la pensée et de l'action de nombreuses personnes, en particulier en Afrique de l'Ouest.

Même à l'époque moderne et contemporaine, il existe toujours cette emprise des forces occultes sur le pouvoir politique. A cet effet, K. Dirk (1997, pp.25-26) écrit :

Contrairement à la croyance populaire des Occidentaux, rien n'indique jusqu'à présent que la croyance en la magie et la sorcellerie s'affaiblit au cours du "processus de modernisation" en Afrique. Loin de là, aux yeux de nombreux Africains, la sorcellerie a plutôt augmenté en fréquence et en virulence au cours des dernières décennies. Cela est attribué, entre autres, à une réponse psychosociale à la "crise africaine" en général, et au potentiel de conflit croissant du processus en cours de différenciation sociale en Afrique en raison de la "modernisation" de l'économie et de la société.

La croyance aux sorcières satisfait un besoin humain de confirmation de notre propre importance profondément enracinée, que le monde se préoccupe de nous-mêmes et de notre destin et que rien n'est laissé au hasard. La justification du malheur, de la maladie ou de la mort avec l'ensorcellement de personnes méchantes rend un monde supportable, qui autrement devrait être perçu comme profondément blessant, froid et impersonnel.

Ce ne sont donc pas seulement les textes de lois, les institutions républicaines qui maintiennent et consolident un pouvoir politique en Afrique. Pour K. Dirk (1997, p.27-28), mais aussi l'emploi de structures socioculturelles traditionnelles et de visions du monde, les systèmes de croyance occulte, qui ont été, et sont toujours, les piliers essentiels de la légitimité des dirigeants politiques et religieux traditionnels, tels que les émirs et les *obas* du Nigéria depuis la période précoloniale.

Malheureusement, ces forces occultes qui génèrent et aident à maintenir ou conserver le pouvoir politique, n'aident pas ce dernier à faire du bien aux individus. C'est pour cela que K. Dirk (1997, p.36) affirme que :

Ceux qui veulent utiliser des systèmes de croyances occultes pour promouvoir la légitimité de l'État se lancent dans un acte d'équilibrage risqué comme indiqué



ci-dessus. Il est trop facile, pour ceux qui veulent échanger des gains de légitimité bon marché basés sur les particularités socioculturelles en Afrique, de courir le risque de sombrer dans l'illégitimité.

K. Dirk (1997, p.36-37) soutient en outre que :

L'utilisation de la magie et de la sorcellerie pour soutenir la règle illégitime, c'est-à-dire pour supprimer et exploiter les personnes socialement défavorisées, peut se produire de diverses manières. Un exemple est l'utilisation offensive de la croyance en la magie et la sorcellerie pour combattre activement l'adversaire politique : cela se produit souvent simultanément à plusieurs niveaux. Ils vont de simples menaces, plus ou moins voilées (...) et la guerre psychologique, la psycho-terreur, jusqu'à l'emprisonnement dans des camps de concentration pour de prétendues « sorcières » et enfin le meurtre d'opposants, par exemple par « magie noire » (par exemple par empoisonnement). En règle générale, dans les conditions de « l'État de commandement africain » et du système de patronage en vigueur dans la plupart des pays africains, ces sanctions menacent non seulement les opposants politiques directs, mais aussi les membres de leur famille et leurs partisans, ce qui rend déjà la simple menace extrêmement efficace.

En dehors des forces occultes qui s'invitent dans l'arène du pouvoir, il sied d'évoquer les loges, notamment la franc-maçonnerie.

Selon Convent, Grand Orient de France (1932, p. 363), « on doit sentir la maçonnerie partout, on ne doit la découvrir nulle part ». Cette logique fait de cette société secrète une force omniprésente, omnisciente et omnipotente qui a tissé d'étroits liens dans les milieux du pouvoir.<sup>4</sup>

En tant que société secrète, elle dispose de réseaux personnels d'influence composés d'hommes politiques (Présidents, ministres, députés, hauts fonctionnaires, etc.). Il y a aussi des groupes discrets de parlementaires qui coordonnent des idées et parfois influencent des projets de loi.<sup>5</sup>

C'est donc un laboratoire d'idées sur les questions d'actualité et les conclusions qui en découlent sont transmises aux décideurs<sup>6</sup>

Dans un ouvrage paru en 1924, A.G. Michel (1924, p. 7) expose des mots d'ordre de la franc-maçonnerie et nous pouvons lire ceci :

A la veille des élections législatives que faut-il pour les Républicains ?  
C'est que le mot d'ordre parte du grand orient de France. Nous sommes les vaincus de 1919... il appartient à la maçonnerie de donner le mot d'ordre. Ce mot d'ordre doit être entendu, les francs-maçons doivent être les agents de liaison des victoires futures. Vous le pouvez. Il vous appartient de battre les délégués du Bloc National.

Nous devons donc organiser la défense de la république. C'est grâce à l'union des gauches, dont la loge sera la cellule, que nous triompherons. Il nous

<sup>4</sup> Voir à cet effet : Politique : le vrai pouvoir des francs-maçons-Entreprendre (<https://www.entreprendre.fr/politique-francs-maçons/>) consulté le 25 juillet 2025 à 18h34

<sup>5</sup> Voir : Les francs-maçons ont-ils une influence politique sur https : [www.editionsartège.fr/actualites/173/les-francs-maçons-ont-ils-une-influence-politique/](http://www.editionsartège.fr/actualites/173/les-francs-maçons-ont-ils-une-influence-politique/) consulté le 25 juillet 2025 à 18h55

<sup>6</sup> Voir aussi : les positions politiques des francs-maçons français- Le Figaro sur <https://www.lefigaro.fr/politique/2012/12/07/01002-20121207ARTFIG00567-les-positions-politiques-des-francs-maçons-français.php> consulté le 25 juillet 2025 à 19h20

faut grouper toutes les bonnes volontés républicaines et, même avec les communistes, adopter un programme qui puisse rallier toutes les énergies.

A.G. Michel (1924, p. 8) présente ce qui semble être un mot de satisfaction ainsi que suit : « La propagande maçonnique, nous l'apprenons avec joie, se manifeste de toutes parts sous les plus heureux auspices. Bientôt nous assisterons au réveil de l'opinion républicaine de ce pays. ». A.G. Michel (1924, p. 12) présente également un extrait de la conférence : « La Faillite ou la République », prononcée par Jammy Schmidt, député de l'Oise, à la Loge « l'Action socialiste », 16, rue Cadet, le 7 février 1924. « Nous qui voulons relever la France pour la République et la Paix, par la République et la Paix, nous sommes résolus à arracher le pouvoir au bloc national pour apporter au pays les remèdes et le salut qu'il doit attendre d'une majorité réparatrice. ». La tactique utilisée est d'étudier et préparer l'opinion publique. » (Convent, Grand Orient, 1922, p. 281.) ; réaliser des enquêtes méthodiques dans tout le pays par les loges, sur l'indication d'une circulaire envoyée par le grand orient (Convent, Grand Orient, 1922, p. 414.) ; mener des actions dans la presse, les grands journaux, porte-parole de la Maçonnerie (Convent. Grande Loge de France, 1923, p. 94.) ; faire des propagandes écrites par les grands : les conférences, les tracts, les brochures, les articles de presse. » (Convent, Grand Orient, 1922, p. 38i.) en affectant la majeure partie des fonds de la Caisse de propagande... à la diffusion des travaux reconnus par le Conseil de l'Ordre susceptibles d'être utiles à la diffusion de la propagande. » (Convent, Grand Orient, 1922, p. 376.). Dans la deuxième partie de l'ouvrage, A. G. Michel (1924, pp. 24-62) expose la dictature maçonnique exerçant le pouvoir le contrôle des loges sur les parlementaires francs-maçons, l'exécution progressive des consignes maçonniques par le bloc des gauches et le gouvernement.

Comme nous pouvons le voir avec ces quelques exemples, le pouvoir politique est soutenu par plusieurs pieds dont les plus nombreux et solides sont invisibles.

### **Conclusion**

Nous sommes partis de l'idée selon laquelle le pouvoir en général et le pouvoir politique en particulier comportent des aspects cachés et que le pouvoir, loin de corrompre, ne révèle que la vraie nature de celui ou ceux qui l'exercent. Le développement de notre recherche nous a conduits à explorer tour à tour la notion du pouvoir (sa logique et sa nature), la psychè du détenteur du pouvoir et surtout les parts d'ombres qui l'entourent à savoir : les mains invisibles, les réseaux d'influences non constitutionnels, les loges ou l'obscurantisme. Tout ceci conforte nos hypothèses et prouve que le pouvoir politique est rempli de mystère et qu'il faut plus qu'une étude de ce genre pour le sortir de l'ombre, puisqu'apparemment, ce pouvoir est hostile à la lumière et à la transparence ; il se nourrit de l'obscurité et se complait dans l'ombre. Mais au-delà, cette étude aura permis de cerner quelques aspects de l'ombre qui plane sur le pouvoir politique et constitue un appui pour ceux qui s'engagent dans son acquisition et sa gestion ou son exercice.



## Références bibliographiques

- Alain, 1921, *Mars ou la guerre jugée*, Paris, édition de la NRF
- BAKOUNINE Mikhaïl, 1975, « Lettre du 5 octobre 1872 » in *Marx-Bakounine socialisme autoritaire ou libertaire*, Paris, éd. U.G.E
- BOURGI Robert, 2024, *Ils savent que je sais tout*, Paris, Max Milo
- Convent. Grande Loge de France, 1922
- Convent. Grande Loge de France, 1923
- DESCARTES René, 2000, *Discours de la méthode*, Paris, G-F Flammarion.
- DIRK Kohnert, 1997 « L'emprise de l'occulte sur la légitimité de l'état et l'aide à la démocratisation en Afrique » in *Sociologus*, ISSN 0038-0377, Duncker & Humblot, Berlin, Vol. 47, Iss. 1, pp. 24-50
- DUROZOI Gérard, 2009, *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Nathan
- HEGEL Friedrich, 1965, *La Raison dans l'histoire*, Paris, éd. U.G.E
- JUNG Carl Gustav, 2021, *Types psychologiques*, Lyon, éd. Georg
- KARL Marx et F. Engels, 1966, *L'idéologie allemande*, Paris, éd. Sociales
- LOCKE John, 1967, *Traité du gouvernement civil*, Paris, éd. Garnier Flammarion
- LORD Acton, 1887, *Lettre à l'archevêque Mandell Creighton*, Cannes
- MACHIAVEL Nicolas, 1978, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Paris, éd. Gallimard
- MACHIAVEL Nicolas, 1980, *Le prince*, Paris, éd. Gallimard
- MICHEL A.G, 1924, *La dictature de la franc-maçonnerie sur la France*, Paris, éd. SPES
- NOUHOUAYI Albert, 1998, « Philosophie et démocratie : aperçu historique » in *Chemins de l'Espérance*, Revue du Grand Séminaire Monseigneur Louis Parisot N°2, Bénin, pp.8-13.
- PARIS Claude, 1984, *Ethique et politique*, Québec, éd. CG
- REVEL Renaud, 2020, *Les visiteurs du soir : ce qu'ils disent à l'oreille du Président*, Paris, Plon
- RICOEUR Paul, 1955, *Histoire et vérité*, Paris, Le Seuil
- SMITH Adam, 1759, *La théorie des sentiments moraux*, Paris, Quadrige, PUF
- SMITH Adam, 1776, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, PUF
- SPINOZA Baruch, 1965, *Traité théologico-politique*, Paris, G-F Flammarion

## Webographie

- <https://www.droit-cours.fr/pouvoir-politique-notion/> consulté le 17 juin 2025 à 17h28
- <https://www.lefigaro.fr/politique/2012/12/07/01002-20121207ARTFIG00567-les-positions-politiques-des-francs-maçons-français.php> consulté le 25 juillet 2025 à 19h20
- <https://www.entreprendre.fr/politique-francs-maçons/>) consulté le 25 juillet 2025 à 18h34
- <https://www.editionsartege.fr/actualites/173/les-francs-maçons-ont-ils-une-influence-politique/> consulté le 25 juillet 2025 à 18h55
- <https://www.jeuneafrique.com> du 14 mars 2025 consulté le 25/07/2025 à 18h03
- <https://lematinal.bj> du 15 mars 2025 consulté le 25/07/2025 à 18h20